

## **Intervention de Béatrice Hibou**

### **Semaine des Libertés académiques, Sciences Po**

**14 septembre 2022**

**Alain Dieckhoff** : Quelle est la situation de Fariba ?

**Béatrice Hibou** : Aujourd'hui, cela fait 1197 jours que Fariba a perdu sa liberté. Sa liberté tout court mais comme sa vie a été dédiée à la recherche, ce qui lui manque le plus et ce pour quoi elle se bat, c'est sa liberté de recherche – mais je dois immédiatement rectifier et dire qu'elle se bat pour LA liberté de recherche plus généralement car elle a toujours refusé que son combat (et le nôtre à ses côtés) soient centrés sur sa seule personne.

Fariba est prisonnière scientifique : elle n'a jamais fait de politique en Iran et sur l'Iran ; elle n'a fait que son métier de chercheuse ; c'est pour les activités intellectuelles qu'elle mène qu'elle a été incarcérée le 5 juin 2019 et qu'elle est toujours incarcérée.

Cela fait pratiquement 1200 jours. C'est épuisant et Fariba vit des moments difficiles, dans une prison depuis quelques temps surpeuplée, sans visite consulaire puisque les autorités iraniennes ne reconnaissent pas la double nationalité. Et sans horizon et sans espoir. Car l'échéance du 5 juin 2024 (qui correspond à ses 5 ans d'emprisonnement auxquelles elle a été condamnée après un pseudo procès sans défense) n'est pas l'assurance de sa libération. Aujourd'hui son avocat est persuadé que jamais plus en Iran elle ne pourra être libre et exercer librement son métier.

Cette libération sera de toutes façons une décision politique qui, en l'état actuel, n'est pas prêt d'arriver.

Il est inutile de vous dire que vivre en prison est difficile, parfois très difficile. Mais si Fariba tient, si elle est battante et souvent pleine d'ironie mordante et d'humour, c'est parce qu'elle arrive à se ressourcer grâce à la bibliothèque de la prison d'Evin et grâce à la vie intellectuelle qu'elle organise dans la prison, entre groupes de lecture, apprentissage de langue et écriture. Ce qui n'empêche pas des hauts et des bas.

Avant de poursuivre mon intervention, je voudrais remercier Sciences Po d'avoir sans cesse soutenu Fariba et notre combat pour Fariba – qu'il s'agisse de Frédéric Mion, de Bénédicte Durand ou aujourd'hui de Mathias Vicherat, mais aussi évidemment de toutes les équipes de Sciences Po et particulièrement de Vanessa Scherrer, Michel Gardette, Kate Vivian et Stéphanie Balme.

Ce soutien est extrêmement précieux, pour Fariba avant tout, mais aussi pour sa famille, pour ses amis et pour la communauté scientifique. Depuis 3 ans, la question de la liberté scientifique est devenue une thématique centrale et c'est déjà une petite victoire.

Merci encore une fois à Mathias Vicherat d'avoir mis cette semaine de la recherche sous l'égide de Fariba à qui j'ai pu le dire et qui vous remercie du fond du cœur.

**Alain Dieckhoff** : Quelles sont les actions du comité de soutien, passées et futures ?

**Béatrice Hibou** : Je voudrais passer très rapidement sur les actions du comité. Vous avez tous accès à nos initiatives et à nos communiqués. Et si vous n'y avez pas encore accès, je vous invite à aller sur notre site (<https://faribaroland.hypotheses.org/>) et à nous envoyer un mail ([fariba.roland@gmail.com](mailto:fariba.roland@gmail.com)) pour que nous vous inscrivions dans notre liste de diffusion.

Nous avons appris le métier sur le tas, dans la stupeur de l'événement et l'angoisse de la disparition de Fariba et de Roland dont nous avons perdu la trace pendant plusieurs semaines. Grâce au REASOPO (réseau européen du Fonds d'analyse des sociétés politiques, FASOPO), notre mobilisation a pris immédiatement une dimension européenne et nous avons pu bénéficier d'une solidarité impressionnante, même si certains chercheurs travaillant sur l'Iran ont cru devoir préserver leur accès sur le terrain (nous avons demandé la suspension de la coopération scientifique institutionnelle, hormis les échanges des étudiants et les échanges individuels avec des collègues) ; nous avons toujours adapté nos formes de mobilisation à la qualité de « prisonnière scientifique » de Fariba pour éviter toute récupération politique.

Le plus important à dire, c'est que notre combat pour Fariba nous a amené à réfléchir plus globalement et collectivement à la question des atteintes à la liberté scientifique, non pas dans les situations autoritaires seulement mais de façon générale et en mettant particulièrement l'accent sur les conditions mêmes du métier de chercheur et d'enseignant. C'est-à-dire en ne mettant pas seulement l'accent sur les conditions externes mais aussi sur le fonctionnement même de nos institutions universitaires et nos propres modalités d'exercice de notre métier.

Je voudrais lancer le débat sur « les atteintes à la liberté académique dans les situations autoritaires » précisément en mettant en évidence que la distinction autoritaire/démocratique est de moins en moins pertinente... si elle ne l'a jamais été.

*Certes, certaines pratiques sont spécifiques aux situations autoritaires*

Fariba est une parmi beaucoup à avoir été arrêtée ou à avoir subi une sévère répression.

En Iran, il faut citer Ahmed Reza Jalili et auparavant notre collègue Roland Marchal et Kylie Moore-Gilbert.

En Égypte, en 2016, la police politique a même sauvagement torturé et assassiné un doctorant de l'Université de Cambridge, Giulio Regeni, qui avait le tort de travailler sur les syndicats ouvriers indépendants.

En Turquie, le gouvernement mène une répression de masse contre l'Université. Dont les atteintes à l'exercice de l'enseignement dans la prestigieuse université du Bosphore (Bogazici Universitesi) ou la condamnation à perpétuité de la franco-turque Pinar Selek sont des exemples, sans même parler des milliers d'enseignants chassés de leur université ou emprisonnés. Il faut rappeler que les Turcs sont, jusqu'à ce jour, le premier contingent du programme PAUSE d'accueil des universitaires en danger.

Dans les Émirats arabes unis et autres pétromonarchies, l'ouverture d'annexes des plus grandes universités du monde occidental, dont la Sorbonne, ne peut cacher l'étouffement des libertés académiques derrière la vitrine des grands projets.

En Inde, le gouvernement ultranationaliste de Narendra Modi s'en prend lui aussi aux universitaires (comme vous pourrez le voir dans le film *Une nuit sans savoir* qui sera projeté demain).

En Afrique : au Mali, au Cameroun, en Guinée, au Congo, au Burkina... il est de plus en plus difficile de faire de la recherche car toute position critique est considérée comme une opinion dissidente avec comme conséquence l'emprisonnement ou lynchage sur les réseaux sociaux, et en conséquence, là comme ailleurs, le développement de l'autocensure.

Mais on ne peut oublier la Russie et la Chine, j'y reviendrai tout à l'heure. Il suffit de rappeler brièvement que depuis février, de nombreux universitaires russes sont exclus ou ostracisés s'ils ne soutiennent pas la guerre ou s'ils en parlent en des termes qui ne sont pas ceux du régime (« opération militaire spéciale »). Ils sont accusés d'anti-étatisme dès lors qu'ils portent un regard critique, et des listes d'intellectuels à cibler circulent. Mais auparavant déjà les restrictions à la liberté

scientifique existaient, avec le contrôle de plus en plus serré des liens avec l'étranger et la réécriture de l'histoire. Le symbole de ce combat est l'association Memorial et sa dissolution par l'État russe la veille de l'invasion en Ukraine – Memorial qui a reçu l'honoris causa de SciencesPo cette année.

En Chine aussi et pas seulement à Hong Kong : des kidnappings ont lieu de même que des condamnations d'intellectuels (éditeurs, universitaires) qui font ou publient des analyses critiques de la politique chinoise. La censure est de plus en plus prégnante et mener des recherches sur certains sujets est devenu impossible, et pas seulement sur les Ouïghours.

*La spécificité de ces pratiques de répression ne doit cependant pas occulter le fait que d'autres pratiques se diffusent rapidement dans les démocraties (je n'y reviendrai pas car la table-ronde de demain en parlera) mais aussi et surtout qu'il est désormais impossible de ne pas raisonner à l'échelle globale du fait des relations et des coopérations internationales.*

Je vois au moins trois relais à travers lesquels la distinction autoritaire/démocratique ne tient pas et qui doivent nous alerter sur la sensibilité de la question de la liberté scientifique chez nous, dans nos pratiques quotidiennes. Et qui toutes, plus ou moins, ont trait à la question du financement.

### *Financements étrangers*

La première est celle des financements étrangers.

Le recours à des financements étrangers (universitaires ou non) est devenu une réalité puissante avec le recul programmé des financements publics de l'enseignement et de la recherche partout en Europe.

Pourquoi la question du financement est-elle importante ?

Là encore le cas de Fariba et de Roland nous en donnent un indice : lors de leurs interrogatoires, la question de leur indépendance a été sans cesse soulevée.

Bien sûr, il y avait là une part de mauvaise foi et de recherche de prétextes pour les accuser d'espionnage et de propagande, une part aussi d'incompréhension fondamentale de ce qu'est l'activité de recherche, le regard critique, les règles les plus fondamentales de notre métier. Mais c'est toujours sur des faits réels que ces suspicions sont élaborées. Or ces faits réels, c'est la prégnance, l'importance de ces financements « tiers » (i.e. en l'occurrence, Observatoire de l'Afrique orientale et de la Corne de l'Afrique financé par la DAS – et mentionné ouvertement sur le site du CERI). Dans ce cas, il s'agissait d'un financement national (j'y reviendrai plus bas, mais je voulais rappeler ici la signification toujours politique des financements « tiers »).

De fait, les universités européennes et occidentales plus généralement – les universités des pays démocratiques – sont financées de façon croissante par des fonds venant de pays non démocratiques.

1. de nombreuses recherches sont financées par des acteurs aux objectifs clairement stratégiques, liés à des puissances étatiques étrangères qui entendent faire valoir leurs intérêts : c'est le cas d'une grande partie des centres spécialisés sur le Moyen-Orient désormais financés par les Saoudiens ou les Émiratis, ou sur l'Asie financés par la Chine.
2. Mais cette influence financière étrangère passe également par le poids des étudiants étrangers venant de pays aux stratégies nationalistes affirmées, à commencer par la Chine.
3. Au Royaume Uni par exemple, les étudiants chinois sont une manne pour les universités britanniques ; un rapport parlementaire en 2021 a fourni les preuves d'interférences et documenté les pressions sur les campus par le biais des instituts Confucius ou des associations d'étudiants (par exemple pour éviter des débats sur Hong Kong, Taiwan, le Tibet et les Ouïghours). Et on se rappelle du scandale des Presses universitaires de Cambridge qui avaient censuré des articles à la demande de Pékin (en bloquant l'accès sur internet à partir de la Chine de 315 articles de la revue *China Quarterly*) ;
4. Cette immixtion est un phénomène mais mondial. L'Australie, elle aussi, a diligenté une enquête parlementaire sur les interférences chinoises dans l'université : pression sur les étudiants ; sur les conférences ; et surtout phénomène d'autocensure des universités elles-mêmes ; recrutement de chercheurs australiens dans des conditions opaques pour des partenariats (via des associations d'étudiants) : espionnage, vol de brevet et conflits d'intérêt... sont autant de pratiques soulignées dans le rapport.
5. Et la France n'est pas épargnée. La mission sénatoriale française a souligné l'activisme des autorités chinoises : pression sur des universités pour faire annuler des conférences ou des expositions ; décrédibilisation de chercheurs qui dénoncent les pressions de Pékin lorsque leurs recherches mettent en évidence les exactions chinoises sur les Ouïghours ou les entraves de Pékin à l'encontre de Taiwan. L'ambassadeur de Chine n'a pas hésité à attaquer de manière nominative un collègue de la FRS qui pensait « mal ».
6. Mais il faut encore parler des piratages des cours en ligne, de la captation de données protégées par la propriété intellectuelle, de la pression sur les étudiants chinois pour faire du renseignement, de l'orientation des recherches et des débats des centres Confucius, des financements de doctorants ou post-doctorants à des fins d'espionnage ou encore du financement de maisons d'édition suspectes (telle la Route de la soie).

*Financements non universitaires et la définition des catégories d'analyse et la montée du sécuritaire*

Ces financements « tiers » peuvent aussi être le fait de fonds issus d'institutions publiques ou privées, nationales ou étrangères, qui ne partagent pas l'éthique et surtout les méthodes scientifiques et dès lors interfèrent sur les contours de la recherche et donc posent des questions de liberté scientifique. C'est le deuxième relais.

Je ne parlerai pas ici des financements privés (contrats CIFRE et financements de grands groupes) car j'imagine que demain il en sera largement question. Je voudrais rester sur la dimension internationale de ces financements tiers et sur leur impact pour la liberté scientifique.

Pourquoi est-ce important ? parce que cela contribue à définir les thèmes et sujets de recherche ; à définir les catégories et les concepts utilisés ; à se voir imposer des problématiques légitimes et d'autres illégitimes.

Sur ces terrains, on se doit de s'interroger sur la portée de ces opportunités financières et sur les manières par lesquelles elles enferment les questionnements et le travail conceptuel. On doit aussi s'interroger sur les effets de cet état de fait sur la sécurité des chercheurs sur le terrain, et sur celle de leurs enquêtés, tant ce mélange des genres est à même de nourrir les soupçons sur l'activité de recherche et son assimilation à du renseignement.

On doit s'interroger sur les effets des financements extra-universitaires soucieux de répondre aux « demandes sociales » sur le processus de construction de la connaissance engendrées par l'attention accrue à la « demande sociale » et à l'« intérêt national ». En soi, cette attention n'est pas nouvelle dans la mesure où le propre de la science et des intellectuels est de participer à la vie de la cité, le propre des enseignants de former des étudiants, qui ne seront pas forcément des chercheurs et qui s'inséreront différemment dans la société. Mais la problématisation de cette insertion en termes de « demande sociale » traduit une transformation du rôle de la science dans la cité : une compréhension utilitariste et fonctionnelle de celle-ci ; une vision restreinte de la science, limitée à des « résultats » et à des « solutions » ; une compréhension simplifiée du lien entre réflexion et action.

Ce qui amène au développement de la recherche par projet, spécifiquement conçue pour apporter des « réponses » à ces « demandes sociales » définies ou orientées par des acteurs autres (l'administration, les intérêts privés, l'opinion publique portée par les médias...) et dont l'organisation même n'incite pas au déploiement du temps long de la recherche.

Dans de nombreux terrains par exemple, la recherche est de plus en plus financée par des acteurs directement engagés dans la guerre (Défense, Renseignement) ou, au contraire, dans des politiques dites de pacification (MAE, AFD...), comme au Mali, en Angola, au Burkina Faso, notamment à travers des programmes de lutte

contre l'« islamisme radical » ou le « djihadisme ». La définition même de ces termes est problématique.

Là encore, cette augmentation des financements de la Défense et leur attractivité croissante ne peuvent être pensées en dehors du contexte plus général du déclin des financements structurels de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la précarité grandissante des jeunes chercheurs, de l'hostilité aux terrains coûteux car lointains. Ils peuvent s'avérer dangereux d'un point de vue sécuritaire, comme les exemples de Fariba et de Roland l'ont montré. Mais ils peuvent s'avérer dangereux aussi d'un point de vue scientifique, en orientant les problématiques et les questionnements, en définissant des sujets interdits ou contraints, en poussant à l'autocensure...

Nous vivons un moment particulièrement compliqué. Non seulement les difficultés de la recherche de terrain sont de plus en plus nombreuses, à la fois par durcissement des conditions politiques et d'exercice du métier dans un nombre croissant de pays mais aussi paradoxalement par les mesures sécuritaires des pays démocratiques mises en place pour « protéger » leurs chercheurs : des pans entiers de la connaissance du monde risquent de s'étioler.

Ces financements extra-universitaires ont donc des effets sur la construction de la connaissance induites par l'introduction de questionnements et de critères d'évaluation et d'appréciation extérieurs au seul monde de la recherche.

- D'une part, on doit se demander comment on peut construire de la connaissance sur les situations politiques dites difficiles alors que leur mécompréhension commence le plus souvent par les questions qu'on se pose sur elles, et que ces problématiques ne sont pas toujours définies par les chercheurs eux-mêmes mais plutôt par les commanditaires qui financent les recherches. Une telle tendance à l'externalisation des questions par rapport au processus de recherche n'est pas l'apanage des financements extra-universitaires mais fait plus généralement partie de la logique sur laquelle reposent les appels à projets sur financement.
- D'autre part, le processus de médiatisation de la recherche – qui touche non seulement les recherches appliquées et sur contrat mais aussi de plus en plus la recherche fondamentale – est en mesure d'avoir des effets sur les processus de construction de la connaissance. La présence des scientifiques dans le débat public n'est pas nouvelle, loin de là et elle fait même partie des devoirs d'une certaine conception de la recherche ; mais ce qui est nouveau, c'est l'importance accordée aux médias dans la fabrique de la parole autorisée, du « spécialiste » et de l'expert, dans les critères d'appréciation de celui qui est peut ou non intervenir dans tel ou tel débat, qui peut définir les contours de telle ou telle dispute.

*Relations internationales et coopération*

Enfin, le troisième relais est celui des coopérations internationales

En effet, les accords de coopération internationale lient les pays démocratiques et pays autoritaires : est-il décent de continuer des partenariats avec des pouvoirs qui arrêtent, emprisonnent nos universitaires (et les leurs) ?

Ce n'est pas un sujet consensuel au sein de la communauté des universitaires mais c'est une question qu'il faut se poser et que l'emprisonnement de Fariba en Iran pose directement – ce cas est relativement facile à résoudre car l'Iran est l'objet de sanctions, d'ostracisme même. Mais qu'en est-il de l'Égypte par exemple avec lequel la France entretient d'excellentes relations malgré les violations constantes à l'encontre des universitaires égyptiens mais aussi étrangers comme le rappelle dramatiquement le meurtre de Giulio Regeni (nos amis italiens sont extrêmement choqués et à juste titre de la position française)

Cela pose la question de l'influence des relations diplomatiques sur la recherche à travers les classifications utilisées. Le coloriage des pays à risque est réalisé par le Quai d'Orsay en fonction des relations diplomatiques : le Cameroun a longtemps été colorié en jaune malgré des situations extrêmement dangereuses, voire critiques, dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Ouest du pays ; les banlieues de Chicago n'ont évidemment jamais été « coloriées » alors qu'il y a plus de mort par habitant qu'au Kenya par exemple...

Et de façon plus crue encore, cette interaction entre pays démocratiques et pays autoritaires se réalise aussi à travers la collaboration des services de sécurité : mon expérience personnelle. Alors que je menais mes recherches sur l'économie politique de la répression en Tunisie, sous Ben Ali, j'ai fait l'objet de 3 cambriolages signés (ordinateur allumé, poignée de porte remontée à l'envers...) dans mon bureau au CERI. C'était évidemment une intimidation pour m'inviter à arrêter mes recherches. Or il est peu probable que ces intrusions n'aient pas été le fait des services de sécurité tunisiens, mais de leurs partenaires français dans le cadre de services rendus ! Je pourrais également rappeler les pressions de la DST sur un chercheur du CERI, à la demande d'un service secret étranger, dans les dernières années 1990.

Mais cette question de l'immixtion des coopérations et relations internationales se pose plus largement, et aussi pour nos démocraties. La question des visas en est l'exemple le plus patent. Il faut rappeler que la première atteinte à la liberté qu'a vécue Fariba dans l'exercice de son métier n'a pas été le fait de l'Iran mais des États-Unis... qui lui ont refusé un visa alors qu'elle était invitée par des universités américaines, parce qu'elle est née en Iran (la France accepte ainsi de facto que les États-Unis fassent de la discrimination entre citoyens français en fonction de leurs origines).



Mais cela est vrai pour de nombreux chercheurs de pays ostracisés, politiquement ou socialement. En France par exemple, nous avons de plus en plus de mal à inviter des chercheurs d'Afrique sub-saharienne ou du Moyen-Orient, car ils ne reçoivent pas de visa.

Et je ne peux terminer cette intervention sans parler de la politique des otages. Fariba, Roland, Kylie Moore Gilbert, Ahmadreza Djalili en Iran, Matthews Hedges dans les Emirats sont victimes de cette politique des otages qui commence à se répandre et qui s'élargit à d'autres métiers intellectuels comme le journalisme ou la diplomatie (nous venons d'apprendre qu'une ancienne ambassadrice britannique est détenue en Birmanie). L'un des arguments des Iraniens dans leur politique inique et cynique est de dire que les États-Unis ont eux-mêmes nombre d'otages iraniens dans leurs prisons au nom des sanctions unilatérales qu'ils ont prises contre lui.

Il est important de sensibiliser les gouvernements européens pour qu'ils prennent davantage au sérieux le sort de la science et de la culture dans leurs relations avec les régimes autoritaires ou totalitaires ou dans leur gestion répressive des migrations, ou dans leur tutelle de leurs propres forces de l'ordre. Cela a aussi été l'un des objectifs du comité de soutien. Les universitaires ne peuvent pas être la variable d'ajustement de la diplomatie. Il y a quelque chose de sacré dans nos métiers qui doit être respecté y compris dans les relations internationales car il en va du caractère démocratique (ou non) de nos sociétés.